

## MODALITÉS D'ADMISSION EN 1<sup>re</sup> ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR À ESIEE Paris voie APPRENTISSAGE et/ou voie CLASSIQUE

	<b>BAC + 2 / + 3 TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</b>	
	<b>Formations par la voie de l'apprentissage</b>	<b>Formations par la voie classique</b>
<b>Niveau d'études</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS <sup>(1)</sup></li> <li>• DUT <sup>(1)</sup></li> <li>• Classes préparatoires ATS <sup>(1)</sup></li> <li>• Licences professionnelles <sup>(1)</sup></li> <li>• L2 / L3 scientifiques <sup>(1)</sup></li> </ul> <p><i>(1) Voir liste détaillée en page 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS <sup>(2)</sup></li> <li>• DUT <sup>(2)</sup></li> <li>• Classes préparatoires ATS <sup>(2)</sup></li> <li>• Licences professionnelles <sup>(2)</sup></li> <li>• L2 scientifiques <sup>(2)</sup></li> </ul> <p><i>(2) Voir liste détaillée en page 3</i></p>
	<b>candidature simultanée possible en voie apprentissage et en voie classique</b>	
<b>Nombre de places</b>	226 places	52 places
<b>Modalités d'admission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Admissibilité</b> sur dossier</li> <li>• <b>Admission</b> entretien de motivation et test d'anglais</li> </ul> <p>Les candidats ayant obtenu les notes les plus élevées à l'étude du dossier sont déclarés « Grands admis » et sont dispensés de l'entretien de motivation.            L'admission est prononcée pour tous les candidats sous réserve de la validation du BAC +2.  <b>Important : Pour les candidatures par la voie de l'apprentissage, l'admission est prononcée sous réserve de valider votre diplôme BAC +2, Obtenir un contrat d'apprentissage validée par ESIEE Paris et seuls les premiers titulaires d'un contrat validé, dans la limite des places disponibles dans la filière choisie, seront admis à intégrer la formation.</b></p>	
<b>Limite d'âge</b>	29 ans révolus à la date de signature du contrat (art. L-6222-1 du Code du travail) sauf dérogations (art. L6222-2 du Code du travail)	26 ans à la date de la rentrée
<b>Frais d'inscription</b>	NON	50 € (25 € pour les candidats boursiers du CROUS)
<b>Frais de scolarité</b>	NON – Le coût de la formation de l'apprenti est financé par la contribution des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'alternance.	8 100 € par an (cycle ingénieur en 3 ans) Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés chaque année en fonction des conditions économiques Possibilité de bourses – voir page 4
<b>Quand s'inscrire</b>	Début des inscriptions à partir du 25 janvier 2021	
<b>Comment s'inscrire</b>	Inscription en ligne sur le site <a href="http://www.esiee.fr">www.esiee.fr</a> ( <a href="https://webaurion.esiee.fr/faces/Login.xhtml">https://webaurion.esiee.fr/faces/Login.xhtml</a> )	
<b>Journées Portes Ouvertes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Samedi 9 janvier 2021 de 13 h à 18 h</b></li> <li>• <b>Samedi 6 février 2021 de 9 h 30 à 17 h 30</b></li> <li>• <b>Samedi 6 mars 2021 de 13 h à 18 h</b></li> </ul>	
<b>Dates importantes 1<sup>re</sup> session</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Date limite d'inscription sur le site <a href="http://www.esiee.fr">www.esiee.fr</a></b> : dimanche 28 février 2021 minuit</li> <li>• <b>Date limite d'envoi du dossier</b> : lundi 8 mars 2021 midi</li> <li>• <b>Résultats d'admissibilité</b> : mercredi 17 mars 2021</li> <li>• <b>Dates des entretiens</b> : lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 mars 2021</li> <li>• <b>Résultats d'admission</b> : vendredi 2 avril 2021</li> </ul>	
<b>Dates importantes 2<sup>e</sup> session</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Date limite d'inscription sur le site <a href="http://www.esiee.fr">www.esiee.fr</a></b> : dimanche 18 avril 2021 minuit</li> <li>• <b>Date limite d'envoi du dossier</b> : jeudi 29 avril 2021 midi</li> <li>• <b>Résultats d'admissibilité</b> : lundi 10 mai 2021</li> <li>• <b>Dates des entretiens</b> : mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mai 2021</li> <li>• <b>Résultats d'admission</b> : lundi 31 mai 2021</li> </ul>	
<b>Dates importantes 3<sup>e</sup> session</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Date limite d'inscription sur le site <a href="http://www.esiee.fr">www.esiee.fr</a></b> : mardi 8 juin 2021 minuit</li> <li>• <b>Date limite d'envoi du dossier</b> : vendredi 11 juin 2021 midi</li> <li>• <b>Résultats d'admissibilité</b> : vendredi 18 juin 2021</li> <li>• <b>Dates des entretiens</b> : lundi 28 et mardi 29 juin 2021</li> <li>• <b>Résultats d'admission</b> : Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</li> </ul>	

## FORMATIONS PAR LA VOIE APPRENTISSAGE

Le choix de la filière s'effectue en fonction du diplôme préparé ou déjà obtenu lors de votre inscription sur la plateforme.

Formations	Génie Industriel Supply chain et numérique	Systèmes embarqués Transports et objets intelligents	Réseaux et sécurité Architecture et Internet des objets	Informatique et applications Ingénierie 3D et technologie des médias	Énergies Ingénierie de la transition énergétique
<b>Vous êtes en BTS</b>	38 places	52 places	64 places	52 places	20 places
Assistant technique d'Ingénieur (ATI)					•
Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) (ex Mécanique et automatismes industriels)	•	•			
Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA)		•			
Électrotechnique		•			•
Fluides, énergies, domotique		•			•
Maintenance des systèmes (ex Maintenance industrielle)	•				
Systèmes numériques option A informatique et réseaux (BTS SN IR) (ex IRIS)	•	•	•	•	
Systèmes numériques option B électronique et communication (ex Systèmes électroniques)		•			
Services informatiques aux organisations (SIO)			•	•	
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire (TPIL)					•
<b>Vous êtes en DUT</b>					
Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	•	•	•	•	•
Génie industriel et maintenance (GIM)	•				
Génie mécanique et productique (GMP)	•				
Génie thermique et énergie (GTE)					•
Génie civil construction durable (GCCD)					•
Informatique (INFO)	•		•	•	
Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC)			•	•	
Mesures physiques	•	•			•
Réseaux et télécommunications			•		
Qualité, logistique industrielle et organisation	•				
Sciences et génie des matériaux (SGM)					•
<b>Vous êtes en licence professionnelle après un BTS ou un DUT listé ci-dessus</b>	•	•	•	•	•
<b>Vous êtes en classes préparatoires ATS après un BTS ou un DUT listé ci-dessus</b>	•	•	•	•	•
<b>Vous êtes en licences (L2 / L3)</b>					
Electronique, Electrotechnique, Automatique, Traitement du Signal (EEATS)	•	•			
Génie des systèmes industriels	•	•			
L2 Physique-chimie, L3 Électronique Énergie électrique et Automatique		•			
L3 en Physique (Thermique, Thermodynamique, Énergie, Énergie électrique,...)					•
Informatique, Maths appliquées, Maths/Info	•		•	•	

**À l'attention des candidats qui doivent réaliser un stage pour l'obtention de leur diplôme**

Afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement obligatoire dispensé par ESIEE Paris pour préparer l'intégration au cycle d'ingénieur en apprentissage, **il est nécessaire que la convention de stage prévoise une autorisation d'absence de 3 jours** maximum (les dates seront communiquées ultérieurement) – conformément à l'art. L-124-13 du Code de l'éducation.

### INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier qui associe une formation pratique en entreprise et un enseignement à dominante théorique conduisant à une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'apprenti est un salarié ; il bénéficie à ce titre des dispositions légales et conventionnelles applicables au personnel de l'entreprise (horaire de travail, régime de protection sociale, règlement intérieur, etc.). Voir l'art. L6222-23 du Code du travail

La rémunération minimale de l'apprenti, calculée selon son âge et son ancienneté dans le contrat, correspond à un pourcentage du SMIC (consulter [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/) pour toute information complémentaire) :

Ancienneté dans le contrat	18 à moins de 21 ans	21 ans à moins de 26 ans	26 ans à moins de 30 ans
1 <sup>re</sup> année	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 <sup>e</sup> année	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3 <sup>e</sup> année	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

## FORMATIONS PAR LA VOIE CLASSIQUE

<b>3 branches</b> →  <b>9 filières</b> →  <i>Le choix de la filière s'effectuera courant 2021/2022</i>	Informatique				Ingénierie des systèmes			Santé, énergie, environnement	
	Informatique	Cybersécurité des systèmes d'information	Datascience et intelligence artificielle	Artificial Intelligence and Cybersecurity	Systèmes embarqués	Systèmes électroniques intelligents	Génie industriel	Bio-technologies et e-santé	Énergie <i>Énergies renouvelables et efficacité énergétique</i>
<b>Vous êtes en classes préparatoires ATS après un BTS ou un DUT listé ci-dessous, Prépas TSI et BCPST</b>									
<b>Vous êtes en Licences professionnelles après un BTS ou un DUT listé ci-dessous</b>									
<b>Vous êtes en BTS (liste non exhaustive)</b>	Biologie, biochimie, chimie								
	Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) (ex Mécanique et automatismes industriels)								
	Électrotechnique								
	Fluides, énergies, domotique								
	Services informatiques aux organisations (SIO)								
	Systèmes numériques option B électronique et communication (ex Systèmes électroniques)								
	Systèmes numériques option A informatique et réseaux (BTS SN IR) (ex IRIS)								
	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire (TPIL)								
<b>Vous êtes en DUT (liste non exhaustive)</b>	Génie biologique, biochimique, chimique								
	Génie civil – construction durable								
	Génie électrique et informatique industrielle (GEII)								
	Génie industriel et maintenance (GIM)								
	Génie mécanique et productique (GMP)								
	Génie thermique et énergie (GTE)								
	Informatique (INFO)								
	Mesures physiques								
	Métiers du multimédia et de l'Internet (ex SRC)								
	Qualité, logistique industrielle et organisation								
	Réseaux et télécommunications								
	Statistique et informatique décisionnelle (STID)								
<b>Vous êtes en Licences (L2) (liste non exhaustive)</b>	Sciences et techniques de l'ingénieur, Informatique, Sciences physiques, Réseaux et télécommunications, Biologie, Chimie, Sciences de la vie								

## LES AIDES FINANCIÈRES

*(Plusieurs aides financières peuvent être cumulées)*

### POUR LES ÉTUDIANTS EN VOIE CLASSIQUE :

#### Les différentes bourses

- Bourses de l'enseignement supérieur (CROUS) :  
Le dossier social étudiant regroupant la demande de bourse et de logement CROUS est à demander à l'établissement fréquenté à ce jour, impérativement avant le 31 mai 2021 pour l'année 2021/2022, avant même d'avoir choisi une future orientation.
- Bourses d'étude à ESIEE Paris :  
Allouée à certaines familles sur critères de conditions de ressources, ces bourses sont déterminées par une commission interne à l'école en fonction d'un budget annuel et nombre de candidats potentiels. Une somme forfaitaire minimale correspond à 40 % du montant des frais de scolarité restera à la charge de l'étudiant. Les modalités d'attribution de la bourse ESIEE Paris sont consultables sur le site de l'école <http://www.esiee.fr/fr/espace-etudiants/financer-vos-etudes>

### POUR LES APPRENTIS EN VOIE APPRENTISSAGE :

- **Aide au financement du permis de conduire B**

L'aide au financement du permis de conduire B s'adresse aux apprentis remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

Il s'agit d'une **aide forfaitaire d'un montant de 500 euros**, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti

### POUR LES ÉTUDIANTS ET LES APPRENTIS :

#### LES AIDES AU LOGEMENT

Renseignements sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**APL** : Aide personnalisée au logement

**ALS** : Allocation de logement sociale

#### LES PRÊTS

Prêts bancaires à taux préférentiels. Renseignements auprès du Bureau des élèves ([bde@edu.esiee.fr](mailto:bde@edu.esiee.fr))

## RAPPELS DES CONDITIONS D'ADMISSION

### PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE :

- L'admission des candidats sera prononcée sous réserve de validation du bac + 2 (DUT, BTS) et d'obtention d'un contrat d'apprentissage validé par ESIEE Paris.
- Seuls les premiers titulaires d'un contrat signé – dans la limite du nombre de places disponibles dans chaque filière – seront admis à intégrer la formation.
- **Tous les candidats déclarés « grands admis » et « admis » seront accompagnés dans leur recherche du contrat d'apprentissage par le Pôle Insertion Apprentissage d'ESIEE Paris : ateliers, coachings, formations, speed recruiting, etc. dont les dates seront communiquées ultérieurement.**

### PAR LA VOIE CLASSIQUE :

- L'admission des candidats sera prononcée sous réserve de validation du bac + 2 (DUT, BTS, L2).

#### Contacts :

Admission voie apprentissage : [admis.concours@esiee.fr](mailto:admis.concours@esiee.fr) - Tél. : 01 45 92 65 05

Admission voie classique : [admis.cla@esiee.fr](mailto:admis.cla@esiee.fr) – Tél : 01 45 92 60 40